

# ASSEMBLÉE NATIONALE

26 septembre 2016

---

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

## SOUS-AMENDEMENT

N ° CE476

présenté par  
Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure  
à l'amendement n° CE|191 de M. Chassaigne

-----

### ARTICLE PREMIER

Après le mot :

« valorisant »,

rédigé ainsi la fin de l'amendement :

« sa culture et son identité ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à mettre au singulier les termes « identité » et « culture » puisque l'article 1<sup>er</sup> cherche à appréhender la montagne dans sa globalité et non pas à différencier les identités et cultures des différents massifs.